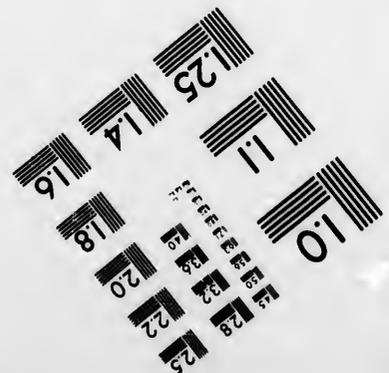
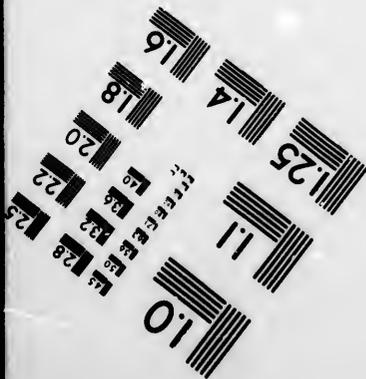
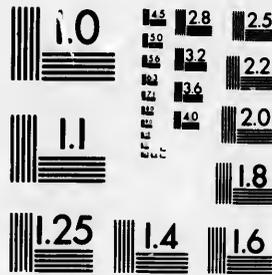


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



28  
32  
22  
20

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**

01



**Canadian Institute for Historical Microreproductions**

**Institut canadien de microreproductions historiques**

**1980**

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

- |                                                                                                                                                                                                                  |                                                                   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couvertures de couleur                                                                                                                                   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur      |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur                                                                                                                                       | <input type="checkbox"/> Coloured plates/<br>Planches en couleur  |
| <input type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées                                                                                                          | <input checked="" type="checkbox"/> Show through/<br>Transparence |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding (may cause shadows or<br>distortion along interior margin)/<br>Reliure serré (peut causer de l'ombre ou<br>de la distortion le long de la marge<br>intérieure) | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées      |
| <input type="checkbox"/> Additional comments/<br>Commentaires supplémentaires                                                                                                                                    |                                                                   |
- 

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

- |                                                                                                 |                                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible                    | <input type="checkbox"/> Pagination incorrect/<br>Erreurs de pagination     |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Pages missing/<br>Des pages manquent               |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque                  | <input type="checkbox"/> Maps missing/<br>Des cartes géographiques manquent |
| <input type="checkbox"/> Plates missing/<br>Des planches manquent                               |                                                                             |
| <input type="checkbox"/> Additional comments/<br>Commentaires supplémentaires                   |                                                                             |

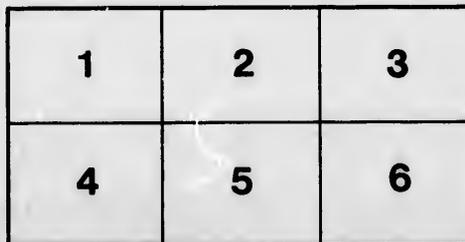
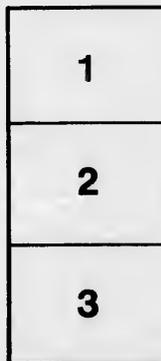
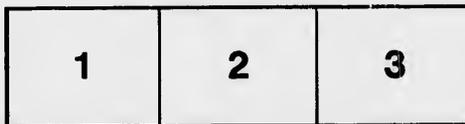
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

Library of Parliament

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

Bibliothèque du Parlement

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :



Sa

DES



L. h. D.

8.

ST. LIN

ET

Sa Journée du 9 Octobre 1872.

MONTREAL:

DES PRESSES A VAPEUR DE LA "MINERVE," COIN DES  
RUES NOTRE-DAME ET ST. GABRIEL.

1872.



AUX  
CITOYENS

DE

ST. LIN.



J. P. PION,

RECONNAISSANT.

OTTOYENS

ST. MARY

1870

1870

o  
f  
c  
p  
h  
l  
r  
s  
a  
n  
t  
2  
le  
d  
ri  
m  
q  
es  
re

# ST. LIN

ET

## Sa Journée du 9 Octobre 1872.

La journée du 9 octobre 1872, sera une date remarquable pour la belle paroisse de St. Lin.

Si l'union fait la force, St. Lin en donne chaque jour une preuve évidente, par les faits qui s'y passent actuellement.

Le progrès ressemblait au feu que recouvre la cendre, et il n'a fallu que l'énergie d'un seul homme pour tirer parti de la bonne volonté d'un chacun, et lancer St. Lin dans la voie progressive de la prospérité.

Quand une paroisse possède dans son sein des hommes, comme ceux à qui on a l'honneur de serrer la main, à St. Lin, il ne peut y avoir que progrès et amélioration.

La population de cette paroisse s'élève à 2,697 âmes.

Population énergique comme toutes celles qui habitent les parties septentrionales d'un pays.

Le village de St. Lin est divisé par la rivière Achigan, mais relié par un pont magnifique. Le côté nord a une élévation que n'a pas la rive opposée, dont la plaine est fertile. Cependant, malgré cette différence, St. Lin est uni de nom dans chaque

ne de ses parties, contrairement à ce que l'on voit dans les autres localités dont chacune des divisions reçoit une dénomination différente. Là, unité dans l'action et le progrès et unité dans le nom.

Le commerce de St. Lin est prospère et compte huit établissements, dont deux de première classe.

Les arts et métiers y ont de nombreux représentants, dont cinq forgerons, cinq menuisiers, deux boulangers, un ferblantier. Il y a aussi deux manufactures de voitures, où les MM. Bricaut et J. Beau-doin manufacturent par année au-delà de 200 véhicules. Le goût et la solidité de leurs ouvrages leur ont valu la réputation de leur établissement respectif. De plus, deux excellentes boutiques de chaussures, dont le travail est très-apprécié des gens, ainsi qu'une boutique de sellier.

Deux hôtels offrent aux voyageurs une hospitalité très-comfortable; l'un est tenu par M. Théophile Davis, fils du premier forgeron, colon de St. Lin.

St. Lin possède des carrières de marbre d'une grande beauté sur la propriété de M. Mornot. Ces carrières offriront, nous l'espérons, une ressource nouvelle pour son commerce. Un spécimen de ces beaux marbres a été déposé au cabinet de géologie de la province, à Montréal.

St. Lin est renommé pour sa pierre à chaux, et six fourneaux sont en opération. Ils appartiennent à MM. Millejours, L. Cloutier, Ls. Fournier, B. Baudry, Beau-doin et F. Masson.

Une grande et magnifique carrière, fort belle pour la construction, est située à la côte St. Joseph, sur la terre de M. Joseph Déziel

Près du village, sur les propriétés de MM. Brisson et Beaudoin, il y a un hippodrome en grande renommée parmi les amis du sport, et où plusieurs fois, dans l'année, les meilleurs coursiers des environs viennent conquérir les prix dus à la générosité des citoyens de la localité.

Parmi les hommes de profession, on y compte deux médecins et trois notaires.

Depuis quelque temps seulement, la paroisse est dotée d'une malle quotidienne.

Beaucoup d'améliorations sont en voie de progrès et il est fortement question de macadamiser le chemin qui conduit à Terrebonne. Espérons que les deux localités, s'aidant mutuellement, le projet deviendra une réalité avant peu, ainsi que la ligne télégraphique projetée, et dont les 400 poteaux seront fournis à la compagnie par les paroissiens.

Le 13 octobre courant, à une assemblée d'amis, composée d'environ cinquante personnes, il fut fortement question de macadamiser les routes, et MM. J. O. Dion, H. Hurteau, E. Pauzé et Jean Bte. Deslongchamps prirent successivement la parole et il fut résolu d'en appeler à la paroisse, dans le but de nommer des délégués pour rencontrer la Compagnie de Terrebonne.

Tant de choses accomplies depuis si peu de temps, font honneur aux hommes éner-

giques dont les noms seront mentionnés dans les pages de ce petit travail, lequel, nous l'espérons, stimulera ceux qui peuvent, dans leur localité respective, accomplir de grandes choses, mais qui, malheureusement, ne font rien pour la prospérité de leur paroisse et encore moins pour celle du pays.

M. J. Bte. Deslongchamps, jeune entrepreneur distingué, est celui qui a poussé les amis du progrès en se mettant à leur tête, pour opérer le mouvement dans lequel est entré, la paroisse de St. Lin.

C'est encore lui, qui a pris l'initiative dans ce qui s'est passé le 9 octobre dernier, date à jamais mémorable dans l'histoire de St. Lin, et pour le comté entier.

Sans chercher à faire connaître les causes qui ont poussé les paroisses de St. Lin, de St. Henri de Mascouche, de St. Roch de l'Achigan, de l'Epiphanie et de Lachenaie, dans le mouvement favorable à une exposition extraordinaire de ces cinq paroisses, nous nous contenterons de raconter, ce dont nous avons été les heureux témoins.

L'énergie déployée en cette solennelle circonstance a été une surprise pour tous, surprise d'autant plus grande, que huit jours ont été seulement accordés pour son accomplissement.

Nous profitons de cette circonstance, pour offrir aux amis du comté de l'Assomption, et cela à la demande d'un grand nombre, un aperçu historique des commencements de St. Lin et de ses progrès.

Quant au progrès, nous n'avons rien à redouter pour l'avenir.

M. Charles Guillemot, qui vient d'être doté d'une fortune colossale, et dont les dispositions sont favorables au progrès, consacrera, nous en sommes à peu près certain une partie de ces immenses revenus, à la prospérité de cette belle paroisse où il vient d'acheter la magnifique propriété de M. Beaudoin.

Outre le bien que M. Guillemot est appelé à faire, il aura aussi dans l'accomplissement de ce bien, la satisfaction d'augmenter ses revenus et d'attacher son nom à l'histoire de cette localité.

Un fait singulier se rattache à cette propriété dont M. Guillemot est devenu propriétaire. Il n'avait que 7 à 8 ans et en passant sur cette terre, il avait inscrit sur l'écorce d'un bouleau avec la pointe de son canif son nom, et le millésime de 1854 encore visible, et c'est à ce souvenir que M. Guillemot, se décida à la prière d'un ami dévoué d'acheter ce bien sur lequel son nom a été inscrit de sa propre main n'ayant alors aucune espérance d'acquiescer ni d'être un jour propriétaire de cette ferme.

Tout est guidé ici-bas par la Providence, et n'est-ce pas encore là une preuve de plus, qu'elle veille sur l'avenir de St. Lin, par l'établissement de ce jeune homme si riche dans cette paroisse? Ce sont là les vœux que forment les hommes déçus ce sont aussi ceux, que nous formons pour St. Lin, dont les habitants se

sont montrés dignes de leur réputation à l'étranger.

#### APERÇU HISTORIQUE.

La paroisse de St. Lin, démembrement de St. Roch de l'Achigan, comté de l'Assomption, District de Joliette, et seigneurie de Lachenaie, propriété de J. H. Pangman, Ecr., est bornée au nord par le Township de Kilkenny, au sud, par Terrebonne, et St. Henri de Mascouche, à l'est, par St. Roch de l'Achigan, et à l'ouest, par Glasgow.

St. Lin est distant de New Glasgow, de 6 milles, de Terrebonne, de 15 milles et de l'Assomption, 21 milles.

Le village avait obtenu une charte d'incorporation, en 1858 ; mais depuis, il s'est rallié à la paroisse sous forme de municipalité.

La rivière Achigan, sur les bords de laquelle est assis le joli village de St. Lin, prend sa source dans quelques lacs des environs d'Abercrombie, et du grand lac de Kilkenny, traverse la seigneurie de Lachenaie, entre dans celle de l'Assomption, vers le milieu de sa profondeur, y forme un circuit considérable pour aller ensuite se perdre dans la rivière de l'Assomption.

Cette rivière n'est navigable que partiellement, quoiqu'elle serve à faire descendre le bois de construction que l'on retire des forêts du nord.

Le sol est composé en partie d'une terre jaune et mêlée de sable et produit bien le blé, l'avoine, et les patates, ainsi que le

é  
l  
c  
d  
p  
fe  
ar  
jac  
des  
han  
reu  
que  
E  
St. L  
la n  
St. L  
seme  
Mar  
sa  
fants  
vivar  
MM.  
et un  
Pa  
comp  
St. L  
Beau  
et sou  
famil

foin. Les érabilières ont été assez bien conservées et les sucres sont un des bons produits de la localité.

Les bois de pin, d'épinette rouge, et la pruche y abondent.

St. Lin était, il n'y a pas 70 ans, une vaste étendue de terrain couverte d'une épaisse forêt, et grand nombre de cultivateurs encore vivants ont pris leur terre en bois debout, et c'est avec bonheur qu'ils se plaisent à raconter l'histoire des jours si fertiles en épreuves passés à abattre les arbres des immenses forêts qui couvraient jadis ce vaste territoire.

Il nous a été donné de causer avec l'un des premiers colons de l'endroit, M. Abraham Ethier, âgé de 84 ans, et dont l'heureuse mémoire lui a fourni plus d'un détail que nous consignons ici.

Etabli dès 1807 dans les profondeurs de St. Roch, il a assisté au défrichement de la nouvelle colonie, laquelle est devenu, St. Lin. Dès la même année de son établissement, il contracta alliance avec Dlle Marie Allard de St. Henri de Mascouche, sa paroisse natale. Dix-huit enfants fants naquirent de ce mariage, dont deux vivants, M. J.-Rte. Ethier, père des deux MM. Ethier, riches marchands du village, et une fille.

Parmi les vaillants colons que l'on peut compter à bon droit chefs des familles de St. Lin, nous devons mentionner les MM. Beaudoin, âgés tous deux de 95 à 96 ans, et souches premières des deux nombreuses familles de ce nom.

M. Paul Breban, ancien colon, mourut vers 1821, des suites d'un accident.

Son fils, Paul, actuellement vivant, est âgé de 82 ans.

M. Antoine Brien quitta St. Roch avant 1807, échangeant sa terre avec celle de son frère, dans le but de s'établir ici.

Il fut le premier colon à construire une maisonnette, qui était bâtie sur l'emplacement où se trouve son petit-fils Ovide Brien, Ecr., actuellement chef des Commissaires d'Ecole et ancien Maire de la paroisse.

Le village est bâti sur la terre de ce même M. Brien, et dont la première concession d'emplacement fut faite en faveur de J.-Bte. Martel, en l'année 1809. Ce M. Martel ouvrit un magasin, mais il ne fut guère prospère en affaire, et il dût renoncer à son négoce deux années après l'ouverture de son humble établissement.

M. Brien mourut âgé de 82 ans, le 12 Janvier 1867. Sa digne compagne, Dame Marguerite Labrèche, est décédée le 14 Mai 1869 à l'âge de 75 ans. De ce mariage naquirent 2 garçons et 3 filles. Son fils Isidore fut le seul qui continua la lignée, et c'est le 21 Sept. 1865, qu'il rendait son âme à Dieu dans les bras de son fils Ovide.

Plus tard, vers 1814, la colonie se renforça d'un forgeron nommé Thomas Davis; il paraîtrait qu'il serait venu en même temps que M Brien, et un charpentier du nom de J.-Bte. Huneau.

Le Dr. Baines et le notaire Bergeron

furent les premiers hommes de profession établis dans la localité.

M. le notaire Renaud succéda au premier et il mourut à Montréal, âgé de 67 ans, le 30 mars 1870, après 45 années de pratique. Il était l'un des doyens du District de Montréal. Son fils, aussi notaire, pratique à St. Lin.

St. Lin fut érigé canoniquement le 12 novembre 1828 ; mais il n'y eut de curé résidant que sept ans après, à la St. Michel en 1835.

M. Ant. Brien fit don à la paroisse du terrain sur lequel est bâtie l'église actuelle, et l'autre partie a été achetée d'un nommé Robillard, ancien colon, mort il y a quelques années.

M. Frien fut nommé syndic pour présider à la construction et il fut aussi marguillier de l'œuvre. Ce temple a été construit par Jos. Peltier, entrepreneur de l'Assomption, dont les travaux furent commencés le 4 décembre 1834. Elle fut bénie ainsi que le cimetière par le vénérable Messire Paré, curé de St. Jacques de l'Acchigan, mort il y a quelques années, entouré de l'amour de ses paroissiens et dont les vertus ont fait l'admiration de tous ceux qui eurent le bonheur de vivre dans son intimité.

L'église de St. Lin possède trois magnifiques cloches, achetées à grands frais aux États-Unis. Ce fut en janvier 1863 qu'elles reçurent le baptême.

Avant peu, grâce à la bonne administration des affaires de la fabrique et à

l'heureuse initiative du Révd. M. Laporte, la paroisse assistera à l'inauguration d'un orgue magnifique de la célèbre manufacture de Mitchel, de Montréal. Le coût de cet instrument est de \$2,000.

Le premier acte entré aux registres est du 4 janvier 1835, fait par Messire H. Drollet, alors vicaire de St. Roch, et décédé à St. Judes, diocèse de St. Hyacinthe. Il desservit la paroisse jusqu'au 29 septembre de la même année, où il fut remplacé par Messire Augustin Blanchet, premier curé résidant et qui ne survécut que 5 ans et quelques mois. Son dernier acte est signé en date du 5 décembre 1840.

La mémoire de ce prêtre dévoué est respectueusement conservée en souvenir des efforts couronnés de succès qu'il fit pour arracher de prison plusieurs de ses paroissiens qui avaient pris part aux troubles de 1837 et 1838.

Après quelques semaines d'une maladie douloureuse, il mourut le 2 janvier 1841, et fut enterré dans le chœur de l'église par Messire J. Bte. Labelle, curé de St. Roch.

La paroisse fut alors desservie jusqu'au 7 mai de la même année, par Messire J. Sterkendries, qui fut remplacé par le Rév. Messire J. Vallee jusqu'au 29 septembre. Messire Chabot fut le troisième curé qui occupa ce poste, jusqu'au 11 août 1849.

Sa santé ne lui permettant plus de s'occuper du ministère, il se retira et mourut à St. Hyacinthe.

Messire Hurteau, frère de M. le notaire

Hurteau, de cette paroisse, remplaça M. Chabot et pendant les dix-huit ans qu'il fut à la tête de cette cure jusqu'au 23 septembre 1867, il s'appliqua par un travail incessant à préparer la voie aux améliorations dont nous sommes aujourd'hui les heureux témoins.

M. Hurteau est aujourd'hui à la cure de St. Constant.

Ce fut le Révd. Messire R. Laporte, ancien Professeur de Philosophie au Collège de L'Assomption, qui succéda à M. Hurteau. Si son prédécesseur a préparé la voie du progrès, M. Laporte marche dans cette même voie avec succès, à l'aide de ses dévoués paroissiens dont il est le véritable ami.

N'oublions pas que St. Lin compte parmi ses enfants, dont il est le berceau, le jeune Ménard, dont le génie s'est révélé par les trois scènes bibliques exécutées sur bois, que l'on peut apprécier dans la Chapelle du Grand Séminaire, à Montréal. Ce sont la Mort d'Abel, le Sacrifice d'Abraham et le Dernier Souper.

#### LES ÉTABLISSEMENTS.

St. Lin compte plusieurs édifices dont le

#### COUVENT

et le terrain sur lequel il est construit, sont dûs à la générosité presque exclusivement à Messire G. Chabot, qui mit là toutes ses ressources. Sa fondation date de 1848.

Il suffit de dire que cette institution est dirigée par les Sœurs des Saints Noms de

Jésus et Marie pour donner une idée de la bonne éducation que les enfants y reçoivent. Aussi est-il fréquenté par une centaine de petites filles de la paroisse, dont plusieurs sont pensionnaires.

Outre le Couvent où les filles reçoivent une éducation aussi complète qu'on puisse la désirer à la campagne, il y a dans le village une

#### ÉCOLE MODÈLE.

Sur la rue St. Antoine se trouve construit un édifice en briques, où soixante-dix à quatre-vingt-dix jeunes garçons puisent les connaissances élémentaires ; ils ont été confiés, depuis neuf années, à la sage direction de L. T. René, gradué de l'École Normale Jacques-Cartier. C'est en 1865 que cette maison fut élevée sous la présidence de Isaac Renaud, Ecr., alors Commissaire d'École.

On préleva une répartition sur la population et on dépensa à sa construction la jolie somme de \$1,500.

La longueur de la bâtisse est de 54 pieds sur 26 pieds de large. Il y a en arrière de la maison une spacieuse cour de récréation, pour les élèves qui, de là, jouissent des beautés du paysage qu'offre la campagne de la rive opposée.

Ce sacrifice de la part des paroissiens en faveur de la noble cause de l'instruction est une preuve de plus de l'esprit progressif des habitants de St. Lin.

Les pouvoirs d'eau sont nombreux sur la rivière Achigan, et tout porte à croire que St. Lin, du moment qu'une route ma-

cadamisée s'ouvrira pour son commerce ;  
deviendra important par ses usines.

Depuis plusieurs années un

#### MOULIN A FARINE

a été fondé par M. Pangman, père du propriétaire actuel, demeurant à son magnifique manoir de St. Henri de Mascouche et dont les environs enchanteurs offrent aux yeux des touristes, des jouissances difficiles à décrire.

Ce moulin contient quatre moulanges et la moyenne par année des grains mis en mouture s'élève au chiffre de 62,400 minots. Le même édifice contient le

#### MOULIN A CARDER,

département important pour le cultivateur industriel.

Les deux machines peuvent carder par douze heures 350 lbs. de laine. Il y a de plus un foulon et un local pour y faire la teinture des étoffes.

Le même esprit d'entreprise avait poussé ce même M. Pangman dès 1813, en permettant au capitaine Waman de construire une scierie, et de profiter de ses avantages pendant 10 ans ; de plus, il eut la générosité de lui accorder plusieurs privilèges, concernant l'usage des bois. Il paraîtrait que ce M. Waman aurait eu l'art de tirer parti de ses privilèges au grand mécontentement de M. Pangman.

#### LE MOULIN A SCIE

comprend une scierie pour planches, lattes et bardeaux et de plus un perforateur d'une grande puissance, lequel a ser-

vi à perforer les tuyaux du nouvel aqueduc.

15,000 pieds de bois sont sciés par douze heures, outre le bois que les cultivateurs y transportent. Il y a un chantier qui fournit à la scierie de 5 à 6,000 billots et de 7 à 800 longueurs de bois de charpente. A cette exploitation de la forêt 30 hommes sont employés et 20 chevaux servent aux transports des billots jusqu'à la Rivière.

De plus, à ce nombre d'hommes employés, il faut ajouter 18 autres occupés tant à la scierie qu'aux autres industries.

M. E. Pauzé est le surintendant de ces divers départements.

Sur la rive nord, près du pont, il existe une ancienne distillerie, ayant appartenue à M. Lafortune.

Plus tard, après le passage de M. Chiniquy, elle fut changée en Tannerie; aujourd'hui elle est la propriété M. Ethier.

Près des moulins, l'on aperçoit le Pont St. Lin très gracieux dans sa construction et qui sert à relier les deux rives du village. Les travaux de ce pont ont été exécutés en 1871 par M. E. Panze, sous la présidence du Maire. J. B. Ethier Esq., siégeant au Conseil de la Municipalité de la Paroisse, laquelle en avait ordonné la construction. Quoique la somme de \$1,500 ait été votée par le Conseil, les dépenses se sont élevées à \$2,000 dont le surplus été déboursé par M. Pangman.

La longueur du pont est de 140 pieds, sur 18 pieds de large, et le passage en est gratis.

Bientôt, sur la rive Nord de St. Lin, une magnifique

#### BRASSERIE,

dont les travaux sont commencés, s'élèvera sur les bords de l'Achigan, et cette nouvelle industrie sera pour St. Lin un nouveau marché où le cultivateur écoulera ses grains.

Le capital émis par M<sup>rs</sup>. Aug. Brisson, M. D. J. P., J. B. Deslongchamps, gérant de l'établissement en voie de construction, Chs. Guillemot, J. Bte. Ethier, Ls. Laval-lé, L. Lacas, Ovide Brien, T. Beaudoin, T. Davis, E. Pauzé, H. Pangman, et H. Labossière, conducteur de la bâtisse, et H. Hurteau, le Secrétaire-Trésorier de la société, s'élève à \$10,000, et les actionnaires ont l'intention d'augmenter cette somme. Le terrain sur lequel on est à faire les travaux appartenait à M. le Dr. Brisson.

La construction a une longueur de 100 pieds sur 34 pieds de largeur, à trois étages, dont le premier est en pierre.

De puissantes machines à vapeur y seront placées.

#### BRIQUETERIE.

Les difficultés à se procurer de la brique ont décidé M. le Dr. Brisson, homme de sacrifices et dévoué aux vrais intérêts de la localité, ainsi que M. J.-Bte. Deslongchamps à former une société pour l'exploitation de cette industrie.

Les machines seront mues par les chevaux, et l'on compte y mettre un capital d'au-delà \$2,000.

Les machines sont achetées et l'on n'attend plus que de beaux chemins pour en faire le transport. Les travaux commenceront dès le printemps prochain.

#### L'AQUEDUC.

Les aqueducs sont en voie de progrès dans les comtés du nord, et celui que possède St. Lin est d'une très-grande puissance. Ce progrès est dû à l'initiative de MM. Judes Ethier et F. Thérien.

La municipalité actuelle, sous la présidence de J. Gauthier, Ecr., a accordé à ces messieurs un privilège de 10 années pour l'exploitation des revenus de l'aqueduc, et à l'expiration de ce temps, la municipalité aura droit de l'acheter ou une nouvelle compagnie pourra se former. Cet aqueduc a coûté une somme de \$4,000. Les tuyaux ont leur point de départ au rang de la Petite Rivière, sur la terre de M. N. Desmarais et sur celle de M. Auguste Laverdure, où se trouve le bassin, pouvant contenir 2,000 tonnes d'une eau très salubre. La longueur du parcours des tubes est de 4 milles. L'aqueduc traverse la rivière par le moyen d'un tube en fer; les autres étant en bois, sont à une profondeur de 4 à 5 pieds dans la terre.

On a l'intention de pousser les travaux jusque dans les rangs, à 2 milles et demi de chaque côté du village. Il est projeté

que l'inauguration en sera faite à l'époque où les travaux seront entièrement complétés.

Ce magnifique travail a été accompli en peu de temps, du mois de mai au mois de septembre 1872. Avant peu, toutes les familles de toutes les parties du village seront approvisionnées d'eau. C'est donc un honneur pour une localité de voir des hommes entreprenants et possédant l'énergie nécessaire pour pousser à bonne fin tant d'entreprises à la fois.

Combien de vieilles paroisses ne peuvent montrer ce que St. Lin fait visiter aux étrangers surpris de tant de sacrifices et de progrès accomplis en si peu de temps ?

#### SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE.

St. Lin n'avait pas de société, mais à peine l'idée d'en former une fut-elle émise, que le travail fut accompli en peu de semaines et aussi St. Lin fut-il étonné, à la vue de la fête magnifique qui se fit à l'occasion de la St. Jean-Baptiste de 1872.

La société manquait de lieu de réunion, aussitôt on se met à l'œuvre et comme par enchantement une salle immense s'élève belle et spacieuse et cette salle est due à la générosité de 35 souscripteurs qui en sont les actionnaires.

La longueur de cette salle est de 70 pieds sur 40 pieds de largeur et du plancher à la voûte il y a un espace de 25 pieds de hauteur.

La façade sera terminée dans quelques semaines et comprendra trois tourelles

dont l'élévation dépassera le toit de 15 pieds.

L'intérieur de la salle est magnifique et est à peu près terminé. L'acoustique y est parfait et les amis qui assisteront à son inauguration l'hiver prochain seront à même d'en juger, les membres de la société désirant y faire donner un grand concert.

Déjà, il y a eu dans cette salle une grande représentation où le corps de musique de la paroisse de St. Jérôme sous la conduite du Dr. Prévost fit entendre les airs de son excellent répertoire.

La somme dépensée à l'érection de cette bâtisse, s'élève à \$1,200. C'est sous la présidence de M. E. Pauzé, que les travaux ont été exécutés.

La Société St. Jean-Baptiste de St. Lin, a pour fondateur, M. J.-Bte. Deslongchamps. La Société avait offert à l'occasion du 9 octobre dernier, sa salle où la partie industrielle y avait établi ses quartiers lors de l'exposition.

#### L'EXPOSITION

a été un triomphe, et l'industrie y a joué un beau rôle.

Les officiers provisoires nommés à St. Roch de l'Achigan, le 30 Septembre dernier, sont O. Peltier, Ecr., N. P.; Octave Roy, ex vice-président; Hilaire Hurteau, Ecr., N. P., secrétaire trésorier.

Les Directeurs sont: J. H. Pangman, Ecr.; J.-Bte. Allard, Ecr.; Ed. Laurion, Ecr.; Isaïe Forêts, Ecr.; Zéphirin Mathieu, Ecr., et Stanislas Auger, Ecr.

Les juges du Département Industriel, ont été : C Lachapelle, Ls Beaudry et le capt Dugas.

Les autres départements avaient pour juges, Mesrs. J Dugas, J Clarkson, C Thévenin et O. Gauthier.

#### LE TERRAIN

qui avait été choisi pour cet occasion avait été généreusement offert par O Brien, Ecr. Les diverses races d'animaux occupaient un large espace. Le terrain est situé en arrière du village d'où l'on a une vue magnifique des Laurentides, qui, avec leurs feuillages aux couleurs variées, offraient alors un coup d'œil enchanteur.

Les visiteurs étaient au nombre de 6,000 environ, et étaient venus des différentes paroisses du comté et des comtés voisins.

Parmi eux, on remarquait les Révd. Messire L. Brassard, curé de St. Roch de l'Achigan; et son Vicaire M. l'abbé Giroux. Le Révd. Messire Prévost, curé de St. Henri de Mascouche et le Révd. Messire Laporte curé de St. Lin, le Révd. W. B. Longhurst de l'église anglicane de St. Henri de Mascouche, P. Archambault Ecr., Maire de St. Roch, G Magnan Ecr., de St. Henri de Mascouche, J. Gauthier Ecr., Maire de St. Lin, E. Leblanc Ecr., Dr. Ethier, Leonard Ecr., J. Bte. Peltier de l'Epiphanie, Lamarche Ecr., M. P. N. Peltier Ecr., N. P. Dr. Robitaille, de St. Roch, Beauchamps Ecr., N. P. de Ste. Julienne, Laporte Ecr., N. P. St. Esprit, J. O. Dion de la *Minerve*, N. Renaud Ecr., N. P.

Dr. G. Leclère Ecr., Dr. Brisson Ecr., J.-Bte. Deslonchamps, Ecr., Chs. Guillemot Ecr., L. Beaudry Ecr., et Martel de la *Gazette de Joliette*.

L'exposition de St. Lin était très intéressante à visiter et le lecteur aura pour s'en convaincre l'appréciation que nous faisons de ses divers départements.

#### RACE CHEVALINE.

Les chevaux exhibés offraient beaucoup d'intérêt aux amateurs, autant par le nombre que par le choix.

M. Fabien Lachapelle remporta la palme pour la classe des étalons âgés, pesant 1200 lbs, et M. Moïse Désormier pour ceux de la deuxième classe. M. Arcade Garault prima pour sa magnifique jument.

Le poulain descendant du percheron, qui a remporté le premier prix, était la propriété de M. Olivier Magnan.

Dans la 5ème. classe, M. Moïse Désormier a été victorieux pour sa jument et son poulain.

Les chevaux d'ouvrage qui ont été couronnés, appartenaient à M. Thomas Robinson.

M. J. Auger, père, a reçu le prix pour un magnifique étalon percheron, âgé de 3 ans. Celui d'au delà de 2 ans, qui a primé, appartenait à M. John Rafter.

M. Laurent Lachapelle a exhibé un jeune étalon percheron qui a remporté les honneurs de la compétition.

Dans la 10e et 11e classe, M. Stanislas Auger et F. Gauthier, père, ont remporté

les prix; le premier pour les étalons de 2 à 3 ans, et le second pour un étalon de race mêlée.

Parmi les pouliches qui ont figuré, nous avons remarqué celles de MM. Deslongchamps et Lloyd, dont les poulains offraient par leur apparence et la souplesse de leur jarrets, les garanties nécessaires à l'amélioration de la race chevaline de ces cantons.

#### RACE BOVINE

M. Henry Pangman a reçu le 1er prix, pour un taureau âgé et croisé de Durham et d'Ayrshire.

M. Jos. Renaud a exhibé un taureau dans la classe de 2 à 3 ans, qui a remporté le 1er prix.

Dans la 17e classe, M. R. Robinson, a remporté la victoire pour un jeune taureau.

La classe des vaches laitières offrait une compétition magnifique autant par le nombre que par la beauté des races.

M. Jos Trudelle prima ainsi que M. E. Pauzé et Allard.

Dans la classe des génisses de 1 à 3 ans M. Jos. Gauthier, J. H. Pangman, et le Rév. Messire R. Laporte, remportèrent les prix.

M. Forest et J. H. Pangman se sont distingués pour les veaux de l'année 1871.

#### RACE OVINE.

M. R. Robinson prima trois fois pour ses magnifiques moutons, ainsi que M. T. Robinson et M. J. Allard.

## RACE PORCINE.

MM. J. H. Pangmann, Gédéon Magnan, Brien et J.-B. Deslongchamps remportèrent les prix dans cette classe importante.

Le nombre d'entrées étaient considérables et prouvent fort en faveur des cultivateurs qui ont concouru dans ces quatre départements.

## LA BASSE-COUR

a présenté beaucoup d'intérêt et nous y avons vu de beaux échantillons dans ce département qui n'est pas sans une importance considérable sur nos marchés.

Les concurrents qui ont été couronnés sont MM. J.-B. Renaud, G. Magnan, H. Corbeille, Dr. A. Brisson, L. Pautzé, J.-B. Durocher, J.-Kay et L. Lloyd.

Outre dindes, oies, canards, poules, il y avait aussi de bien beaux paons appartenant à M. L. Lloyd.

M. le curé Laporte exhibait une poule tout-à-fait remarquable qui a eu l'honneur d'un prix extra.

Le Département industriel installé, comme nous l'avons déjà dit, dans la salle de la Société St. Jean-Baptiste, offrait aux visiteurs un spectacle aussi beau qu'inattendu, et c'est avec une véritable jouissance que nous l'avons parcouru en entier et en avons étudié tout ce qui le constituait.

Le nombre, la qualité et l'importance des objets exhibés faisaient de ce département un véritable musée.

Trois longues tables, de 50 pieds cha-

l  
 H  
 e  
 c  
 b  
 to  
 Tr  
 av  
 fè  
 po  
 MN  
 I  
 cré  
 C  
 du  
 jam  
 puis  
 un  
 D'es  
 des  
 pelle

cune, étaient chargées d'effets, et les murs de la salle en étaient recouverts

En parcourant la salle avec nous, le lecteur y verra et y appréciera les produits de la ferme comme ceux de l'industrie domestique qui obligèrent les juges à décerner tant de prix extras.

#### LES GRAINS.

Avant d'aller plus loin, nous nous arrêterons en face des produits des champs. La partie consacrée à cette classe était remplie, et nous aurions pu nous croire à une exposition provinciale. Nous félicitons ceux qui ont su nous faire admirer de si beaux produits, et nous applaudissons de tout cœur au succès de M. A. Morin et Ls. Trudel pour la graine de mil ; ce dernier avait aussi offert au concours un sac de fèves d'une très belle espèce. Des prix pour pois et avoine furent remportés par MM. Ls. Brien et L. Locas.

Pas-ons maintenant à la partie consacrée à

#### L'HORTICULTURE.

Quelle variété dans ces beaux produits du jardin ! nous avons à constater que jamais exhibition de comté n'a offert depuis longtemps aux regards des étrangers un département aussi complet.

#### LES CAROTTES

D'espèces diverses qui primèrent viennent des jardins de MM. W. Perrault, J. Lachapelle et Stanislas Auger ; ce dernier, en

compagnie de M. L. Lloyd, remportèrent les prix pour

NAVETS

d'une grosseur remarquable.

LES BETTERAVES

magnifiques que nous avons trouvées merveilleuses par leur grosseur, appartenaient à MM. Et. Perrault et Jos. Trudel.

LES CHOUX

exhibés par MM. O. Chartier et P. Corbeille eurent les honneurs du concours.

MAÏS

en épis, qui a reçu le prix, avait été présenté à l'exposition par J. Rafter.

PATATES

appartenaient à des espèces différentes et très belles.

LES MELONS

étaient réellement importants par leur poids, et MM. L. Morin et Magnan en reçurent les primes.

LES COURGES

magnifiques que nous avons vues dans ce département ont été exhibées par le Révd. Messire Brassard, qui a concouru dans plusieurs classes, et a remporté le prix, ainsi que M. Jannot.

LES CITROUILLES.

Celles qui ont remporté des prix appartenaient à J. O. Lamarche, écuyer de St.

Henri de Mascouche, à MM. L. Lachapelle et J.-Bte Deslongchamps. La première pesait 106 bls, elle mesurait 4 pieds 9 pouces de circonférence et d'une longueur de 3 pieds et 1 pouce  $\frac{1}{2}$ .

MM. Ch. Crépeau et H. Lamarche primèrent pour les pommes. Dans ce département on voyait d'assez beau raisin et de très-belles tomates.

#### LA LAITIÈRE.

Les fromages exhibés étaient en petit nombre, nous regrettons de le dire, et nous accordons volontiers la prime à M. J. Auger.

Le beurre était noblement représenté par 47 tinettes d'une qualité supérieure.

MM. J. Robinson et U. Richot primèrent dans cette classe, ainsi que MM. R. Robinson, C. Crépeau, J. Renaud et J. Arcbambault.

Le premier prix a droit à un abonnement à la *Semaine agricole*, accordé par M. J.-O. Dion de *La Minerve*.

#### L'APICULTURE,

cette branche de l'économie domestique, avait aussi ses représentants par l'exposition de miels magnifiques et de ruches que chacun pouvait admirer. Nos félicitations à MM. Hurteau et Landry.

#### LE SUCRE

était remarquable par sa beauté. MM. J. Allard de St. Roch, B. Levesque et J. Têlier eurent les trois prix.

## LES SAVONS,

cette branche, dans laquelle excellent nos ménagères canadiennes, offraient de jolis échantillons. Les dames Mouin et Magnan furent couronnées.

## COLLECTION DE BOIS.

Le Révd. Messire Prevost, curé de St. Henri de Mascouche, exposait aux regards avides des curieux une collection de bois des forêts de St. Henri de Mascouche pour laquelle il reçut une mention honorable.

Cette classe comprenait :

Cerisier strié, plane ondée, érable ondée, chêne blanc, hêtre, noyer, noyer panaché, noyer rose, cèdre frêne, merisier rouge. De plus un chignon d'érable et une caisse de bardeaux.

Outre ces bois précieux, M. Prevost exhibait ceux du lilas, dont les stries violacées produisent un bel effet ainsi que ceux du prunier.

Près de ce département il nous était donné d'apprécier le bon goût déployé dans la confecuon d'une couchette en bois de frêne, ornée de magnifiques sculptures en noyer noir, ainsi qu'un chiffonnier fait dans le même genre; le tout dû à l'industrie de M. B. Thérien.

Les cuvettes manufacturées par M. Thomas Davis étaient enviées par plus d'une ménagère, et les sceaux de M. Milton Bricaut méritèrent des prix extras. Nous ne pouvons passer sous silence un joug pour l'usage des bœufs, accompagné d'une

chaîne à nouveau crochet dû au génie d'un cultivateur canadien, M. B. Gariépy.

Jetons aussi les yeux sur les fers à cheval manufacturés, par M. Lin Lachapelle, avec autant de goût que de solidité.

Un harnois aussi solide qu'élégant avait été exhibé par MM. Damase Morin, pour lequel un prix extra fut accordé.

#### DÉPARTEMENT DES TISSUS EN LAINE.

Nous entrons dans un département d'une beauté incontestable, et pour nous qui avons visité grand nombre d'exposition de comté, il nous serait difficile de décider auquel comté accorder la palme pour les étoffes du pays, pour lesquelles primèrent Mesd. J. Lamarche et O'Brien.

#### LES FLANELLES.

L'honneur des récompenses fut dévolu à Mesd. J. Archambault, J. Lapointe et J. Robinson.

#### LES COUVERTES EN LAINE

en face desquelles s'arrêtaient la foule, ne laissaient rien à désirer à celles importées de l'étranger; aussi sommes nous heureux de dire ici, que cette partie de l'industrie canadienne est portée à un haut degré de perfection. Aussi la dame du Dr. Ethier, Mesd. J. Magnan et L. Pauzé ont droit d'être orgueilleuses des prix qui leur ont été accordés par les juges.

#### LES COUVREPIEDS

en laine ramagée étaient très-variés, tant sous le rapport de la forme et le goût de

ployé dans le tissage, que dans la beauté des couleurs. Nos félicitations à Mesd. Magnan et Courtemanche. La première avait remporté un prix pour couverte à cheval.

#### CHALES ET CHAPPES.

Cette classe était très-nombreuse et nos tisserannes canadiennes possèdent le véritable art de bien faire les choses ; ceux exhibés dans cette classe étaient d'une qualité supérieure. Mmes J. Rafter, Magnan et J. B. Brisson eurent l'honneur de primer.

#### LES TOILES

étaient nombreuses et fort belles ; Mmes. T. Forêt, Ls. Brien et J. Magnan remportèrent les prix.

#### LES ESSUIE-MAINS

produits de l'industrie de la Dame de M. le Dr. Ethier, étaient d'un fini remarquable.

#### LA FILLASSE,

préparée par Mme Brien, attirait l'attention des connaisseurs.

#### LAINES.

Mme F. Lamarche exposait deux échevaux de laine mérinos ; il était difficile de croire à une semblable provenance dans un pays comme le nôtre. Cette laine ressemblait beaucoup à celle de Berlin, par sa douceur au toucher.

#### LES TRICOTS EN LAINE,

tels que *gilets, colerettes*, bonnets, bas, et chaussettes, étaient d'un beau travail et

nous mentionnerons avec plaisir les noms des dames et demoiselles qui firent la compétition dans ce département ; ce sont Mmes et Mlles Archambault, Peltier, Larmarche, Robitaille, Robinson et Magnan.

Le Révd. Messire Laporte offrait à la curiosité une paire de chaussette tricottée avec la laine d'un chien barbet.

#### LES TRICOTS EN COTON

étaient nombreux et de bon goût. Nous regrettons de ne pouvoir signaler tous les noms, nous ne pouvons mentionner que celui de Mme Bricault, de St. Roch, n'ayant pu nous procurer les autres.

#### COUVREPIEDS PIQUÉS.

Quatorze dames concouraient dans cette classe et il fut difficile aux juges de se prononcer ; après plus d'une hésitation, ils firent primer ceux appartenant à Mme T. Janneau, Ls. Lavallée et J. Paterson.

#### LES TAPIS EN LAINE POUR PLANCHER

Surpassaient tout ce que nous avons vu jusqu'à ce jour comme produit de la manufacture domestique de Mdes Magnan et Corbeil et nous mentionnerons d'une manière tout particulière la finesse du travail de celui de Mde Leblanc de l'Épiphanie.

#### TAPIS DE TABLE.

Nous avons admiré le produit de la patience dans l'exécution d'un tapis de table fait avec des morceaux d'étoffes quelques fois si petit, que nous étions étonnés de la

beauté de la couture ainsi que celle de sa régularité.

Nous regrettons de ne pouvoir mentionner le nom de la personne qui a exhibé ce tapis.

#### LES TRAVAUX EN LAINE ET A L'AIGUILLE

Étaient en nombre considérable et parmi cette nombreuse compétition nous signalerons, les tapis à desseins brodés qui ont été admirés de tous. Ils appartenaient à Mde J. Brien et B. Bricaut. Les Dames des Notaires Peltier et Mathieu exhibaient de belles poutouffos, l'une brodée en laine et l'autre en perle, la première exposait un cousin magnifique et la seconde des toilettes de bébés, dont le travail avait été habilement exécuté, ainsi que celle exhibée par Mde Deslongchamps *qui consistait* en une toilette de petite fille.

Mlle. Lamarche élève du couvent de St. Roch avait envoyé à l'exposition un joli sac de voyage dont la broderie ne laissait rien à désirer sous le rapport du goût et celui du choix du dessin.

Ce n'est que vers les 6 heures que les prix furent décernés aux heureux compétiteurs. Vu l'heure avancée, il n'y eut pas de discours en cette circonstance et tous s'empressèrent de se rendre à l'Hôtel Davis pour prendre part au

#### BANQUET

Qui fut délicieux par ses mets et dont les vins et les champagnes servis étaient exquis.

En l'absence de O. Peltier, Ecr., M. P., H. Hurteau, Ecr., secrétaire, présidait au diner.

L'absence de M. Peltier fut vivement regrettée, mais les excuses données furent reçues, sans arrière-pensée par les nombreux convives présents. Le discours prononcé par M. Hurteau en cette circonstance fut pratique et à la hauteur de la tâche que lui imposait sa position.

Après avoir satisfait aux exigences de l'appétit, M. le Président commença la longue liste des santés par celle de la Reine.

*Celle de l'agriculture*—fut buë avec enthousiasme et toute l'assemblée appela à grands cris, M. J. O. Dion. Durant quelques minutes il fit l'éloge de l'agriculture et en particulier celle de l'horticulture, il parla des moyens les plus favorables pour propager les connaissances utiles parmi la classe agricole. Il loua le comité du succès, de la fête dont il avait été témoin et plusieurs reprises M. Dion fut applaudi. Pronosé par le Président.

*La santé à M. Peltier*—fut buë avec entrain et M. C. N. Beauchamps y répondit tres-heusement au milieu des applaudissements répétés.

*Le Commerce*—M. le Président en présenta nt cette santé : Je me réjouis, dit-il, de voir les representeants du commerce si intimement unis à ceux de l'agriculture, dans une circonstance semblable et M. Ed. L. blanc de l'Épiphanie, appelé à y répondre, le fit de manière à prouver qu'il connaissait l'histoire du commerce et les

moyens de la rendre plus progressif à la campagne par l'union des membres de cette profession et il s'assied au milieu des applaudissements.

*Au ministre de l'agriculture.*— M. le Dr. Caron de St. Henri de Mascouche répondit à cette santé et fit valoir les services rendus à l'agriculture par l'Hon. Ls. Archambault. Il parla longuement sur le sujet qui avait donné lieu à l'exposition extraordinaire, à laquelle, cinq paroisses du comté, avaient pris une part active.

*A St. Lin.*— M. J. Bte. Deslongchamps répondit à cette santé et il fit l'histoire des progrès de la paroisse. Il dit en réponse aux paroles de M. Dion, qui avait présenté le toast, comme étranger, que ce qui l'avait ramené au lieu de sa naissance c'était l'amour de son clocher et qu'il était disposé à sacrifier son temps et son énergie à la prospérité de St. Lin. Les applaudissements qui suivirent les paroles de M. Deslongchamps lui ont été une preuve de l'estime qu'on lui porte.

*Aux Juges*—présentée par le Président, M. J. Forts répondit de manière à s'attirer les applaudissements.

La santé de la Presse et celle des Dames furent portées par M. le Président.

M. Dion répondit en termes pratiques, en disant que non seulement il fallait boire à la santé de la Presse ; mais qu'il fallait l'encourager d'une manière efficace en recevant ses journaux et en en propageant la lecture parmi les cultivateurs. La san-

té des Dames, dit-il, vient d'être portée en même temps que celle de la Presse, et le double poids d'y répondre tombe sur moi, cependant, en face du devoir ajouta-t-il, je ne me refuserai pas la douce satisfaction de faire l'éloge du beau sexe. Durant vingt minutes M. Dion fit l'éloge de la femme comme épouse, comme mère, comme fille et comme *religieuse* lorsqu'elle se consacre à Dieu. Il parla aussi, de sa mission dans le monde et de l'influence qu'elle exerce souvent sur l'avenir de la famille. A plusieurs reprises, sa voix fut couverte d'applaudissements et les convives par cela même qu'ils applaudissaient, prouvaient eux aussi, qu'ils connaissaient la femme pour un être charmant et digne du respect de tous.

Nombre de santés furent proposées, et MM. les Drs. Brisson et Leclerc, MM. Puzé et Clarkson prirent successivement la parole et ce n'est qu'à une heure très-avancée de la nuit que les convives se retirèrent.

Telle a été la fête de St. Lin, tel a été le banquet donné à cette occasion. Honneur à ceux qui ont pris part à la démonstration du 9 octobre, 1872 !!

---

Le 22 octobre, les citoyens de St. Lin présentaient un magnifique cadeau à Mr. J. O. Dion. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans la *Minerve* :

Lundi dernier, un nombreux auditoire se réunissait dans la grande salle St. Jean-

Baptiste pour y entendre une causerie sur l'horticulture, donnée par M. J. O. Dion, agent général de la *Minerve*.

Les citoyens de St. Lin voulant exprimer leur reconnaissance à M. Dion, profitèrent de cette circonstance pour lui présenter une adresse accompagnée d'un magnifique cadeau.

Ce cadeau consiste en un magnifique encrier en argent d'une grande valeur, portant cette inscription : " Les citoyens de St. Lin à M. J. O. Dion, agent-général de la *Minerve* ; 22 Octobre 1872."

**FIN.**

r  
l,  
i-  
â-  
é-  
in  
ue  
ur,  
ns  
ral

